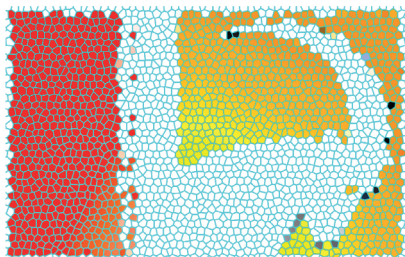


Les Gens d'HMV



Feuille de liaison des agents du CIAS HMV et de la CCHMV. Chaque mois, un focus service et des news. N°8 - Juillet 2022

Le service Ressources Humaines L'interview de Solène Mazocky

Solène est arrivée à la Communauté de communes en septembre 2018, sur un poste qui venait d'être créé pour répondre à l'évolution de la structure et l'augmentation des effectifs. Elle occupait auparavant un poste similaire en Champagne, au sein d'une Communauté de communes et d'un CCAS.

Solène, peux-tu nous présenter ton poste et ton service ?

Je suis responsable du service Ressources Humaines, qui est mutualisé entre la Communauté de communes et le CIAS Haute Maurienne Vanoise. La gestion RH englobe un large panel de champs d'interventions : recrutement, formation, gestion des emplois et des compétences, rémunération, gestion des carrières, temps de travail, évolution professionnelle, dialogue social, mobilité, médecine prévention, retraite, etc. En tant que responsable, mon rôle est de coordonner l'activité du service sur ces différentes thématiques. Je travaille donc en collaboration avec **Sylvie Palmano** qui est gestionnaire carrière et paie, et **Rosie Branjonneau**, qui est assistante RH.

Quelles qualités faut-il avoir pour ton poste ?

Il faut être à l'écoute des nombreuses évolutions réglementaires, de l'organisation et avoir de la rigueur pour sécuriser les pratiques.

Qu'est-ce qui est méconnu dans ton travail ?

Le service RH intervient beaucoup dans l'ombre. Il y a peut-être un manque de visibilité sur la nature de nos activités, bien que l'on assure un rôle pivot dans la structure.



Ce qui te plaît le plus dans ton travail ?

La recherche de solutions juridiques pour apporter une réponse fiable aux besoins qui émanent des services.

Ce qui te plaît le moins ?

Le cadre réglementaire auquel nous sommes soumis manque un peu de souplesse, avec des contraintes administratives et juridiques très fortes. On doit donc faire preuve d'anticipation sur l'ensemble de nos activités.

Une insatisfaction ?

Le manque de proximité avec les services et de ce fait de contact, même si on reste disponible et à l'écoute par mail, téléphone et pour des rendez-vous. Mais la configuration géographique du territoire et notre charge de travail ne nous permettent pas toujours d'opérer une gestion de proximité auprès de certains services éloignés et de leurs agents.

Une satisfaction ?

On a œuvré ces dernières années sur la montée en compétence du service RH et sa professionnalisation (cadre réglementaire spécifique à la structure, création de procédures et d'outils RH) pour accompagner les besoins et les évolutions des services au sein des deux structures.

Si tu pouvais vivre une journée d'un autre collègue, ce serait dans quel service ?

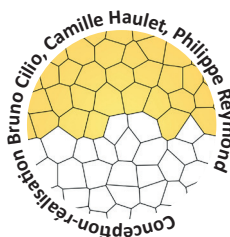
J'aurais du mal à choisir. Ce qui m'intéresserait le plus serait de passer une journée dans chaque service pour créer du lien, ce qui par la suite pourrait faciliter le contact et les échanges des agents vers notre service qui est là pour répondre à toutes demandes.

As-tu le sentiment d'avoir une bonne connaissance de l'ensemble des services de la Comcom et du CIAS ?

Le service RH a une fonction transversale donc nous avons une très bonne connaissance des services. On interagit quotidiennement avec eux et principalement avec les responsables dans une vision de partager la fonction RH et de la décentraliser à l'intérieur des services sur certaines thématiques (collaboration sur les recrutements, la formation, la gestion du temps, ...). Ça nous permet d'avoir une bonne connaissance des métiers et des compétences qui sont au sein de la Comcom et du CIAS.

Qu'attends-tu des travaux à venir d'extension de la Maison Cantonale ?

Une meilleure fluidité dans les échanges. C'est vrai que c'était assez sectorisé finalement et l'extension permettra une circulation plus fluide qui facilitera les échanges et les déplacements.



Bienvenue à Nicolas Sambat

Nicolas est arrivé lundi 25 juillet pour rejoindre les effectifs de la CCHMV, au Service Technique, en tant qu'agent d'entretien polyvalent, service bâtiments et infrastructures. Il participera à l'entretien courant et à la maintenance du patrimoine bâti (piscine, gymnase, cinémas, résidence autonomie, cuisine centrale, pépinière d'entreprises, bâtiments administratifs, chaufferies bois & réseau de chaleur). Il sera le référent pour la résidence Pré Soleil et le Gymnase des Terres Blanches. Il interviendra également sur les infrastructures (voirie et réseaux divers dans 10 ZAE réparties sur le territoire). De manière ponctuelle, il pourra intervenir pour le compte du service assainissement collectif.



Avant de nous rejoindre, Nicolas travaillait à St-Jean-de-Maurienne chez Jean Lain Automobiles, en qualité d'expert produit.

Hausse du point d'indice des agents

Pour faire face à la hausse de l'inflation, le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques a annoncé l'augmentation de 3,5 % du point d'indice des agents de la fonction publique lors d'une conférence salariale qui s'est tenue le 28 juin dernier. Cette revalorisation de point d'indice sera effective sur les paies de juillet pour tous les agents CCHMV : contractuel ou fonctionnaire. Il s'agit de la plus forte revalorisation depuis 1985, soit depuis 37 ans. Pour rappel, le point d'indice permet de calculer la rémunération des agents de la Fonction Publique. Cette décision concerne tous les agents : contractuel ou fonctionnaire.

